

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2232>

Grève à l'hôtel Canella Beach : signature d'un protocole de fin de conflit

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : dimanche 10 janvier 2016

Mis à jour le : dimanche 10 janvier 2016

UGTG.org

Depuis ce matin Mercredi 23 Décembre 2015, les salariés de CANELLA BEACH Hôtel Restaurant affiliés à l'UTHR-UGTG ont cessé le travail **pour réclamer le respect et l'application de l'Accord Jacques BINO et de la Convention Collective Départementale de Guadeloupe.**

Des discussions entamées par l'UTHTR-UGTG et la Direction de l'Hôtel Restaurant CANELLA ce soir ont abouti à la signature d'un Protocole d'Accord de Fin de Conflit.

Les salariés ont obtenu entière satisfaction sur tous les points de leurs revendications notamment :

- 1. Le versement aux salariés concernés d'un acompte de 500 euros brut sur les arriérés de l'Accord BINO à compter de Février 2016**
- 2. Le respect et l'application intégrale de l'Accord BINO par le paiement total de 200 euros net par mois sur le salaire de base à compter de Février 2016**
- 3. L'application de la Convention Collective Départementale de Guadeloupe sur les bulletins de paie. Les corrections seront effectuées sur les bulletins de paie mentionnant la Convention Collective Nationale**
- 4. Le paiement du salaire de la journée de mobilisation aux salariés grévistes**

Les parties s'engagent à se rencontrer **ultérieurement pour négocier les arriérés de salaires au titre de l'Accord BINO à compter du Lundi 15 Février 2016.**

Le travail a repris ce soir selon le planning des salariés.

Seule la lutte paie !